ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS DE LYON

FONDÉE EN 1700

SIÈGE : PALAIS SAINT-JEAN 4, avenue Adolphe Max 69005 LYON

Tél: 04 78 38 26 54

Mél: secretariat@academie-sbla-lyon.fr

Séance privée du 7 juin 2005

Révision 1 du 11 octobre 2011

Prix Arloing, Courmont, Institut Pasteur de Lyon

Règlement

A) DOSSIER DE CANDIDATURE.

Prix ouvert à des candidats de nationalité française ou à des ressortissants d'autres États membres de l'Union européenne, mais dossier de candidature à rédiger en français.

1 – DOMAINES SCIENTIFIQUES CONCERNÉS.

Disciplines biologiques : biologie humaine, biologie moléculaire, biochimie, bactériologie, immunologie, thérapeutique, hygiène, conséquences de l'environnement sur la Santé humaine.

2 – IDENTITÉ DU CANDIDAT.

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité.
- Formation reçue : lieu et diplôme obtenu (année).
- Thèse (date de soutenance). Nature du diplôme :
 - thèse de Doctorat es Sciences, thèse de Doctorat en Biologie Humaine, thèse de Doctorat es Sciences Pharmaceutiques.
 - titre équivalent pour les étrangers. Pour ces derniers, expliquez les raisons de votre présence en France.

NB : Le candidat doit être âgé de moins de quarante ans le jour du dépôt de son dossier de candidature.

3 – ACTIVITÉS DE RECHERCHE.

- Lieu de travail ; intitulé du laboratoire ; nom du Directeur du laboratoire.
- Équipe(s) de travail : nom du responsable scientifique de chaque équipe.

- Nom du ou des laboratoires d'accueil où vous avez travaillé antérieurement : date du ou des séjours.
- Bourses et emplois dont vous avez bénéficié jusqu'ici.
- Prix qui vous ont précédemment été décernés ? si oui, les citer.

4 – NATURE DES TRAVAUX DE RECHERCHE POURSUIVIS.

- Indiquez votre ou vos thèmes de travail.
- Expliquez **en 5 pages maximum** vos objectifs, la conduite de votre travail et commentez les résultats obtenus.
- Fournissez une liste des références bibliographiques de toutes vos publications.
- Joignez un tiré à part des publications que vous jugez les plus importantes.
- Citez l'intitulé du ou des brevets que vous avez déposé(s).

5 – TRAVAIL DE RECHERCHE SOUMIS AU JURY.

Ce travail doit être novateur et n'avoir fait l'objet d'aucune attribution de prix.

6 – MODALITÉS D'ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE.

Dossier de candidature à établir en 10 exemplaires.

Dossier à adresser à l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon avant le 31 mars 2012.

Résultat proclamé fin octobre 2012.

B) LE JURY.

1 – COMPOSITION DU JURY.

- Jury constitué de 3 à 7 membres appartenant au monde médical et scientifique et présidé par un membre de la classe des Sciences de l'Académie.
- Jury régional, national ou international, selon le cas, choisi en tenant compte du contenu des dossiers de recherche présentés et de leur spécificité.
- Tout lien de travail antérieur entre un candidat et un membre du jury est à exclure.

2 – FONCTIONNEMENT DU JURY.

Le jury doit juger chaque candidat sur le contenu de la publication scientifique présentée et les résultats obtenus.

Chaque membre du jury établit un court rapport sur le dossier scientifique du candidat et sur le contenu de la publication présentée et attribue une note sur 20 ; il transmet ces données au Président du jury.

Le jury se réunit sous l'autorité de son président et discute du choix du candidat ; le Président fait connaître au Président de l'Académie le nom du lauréat.

3 – ATTRIBUTION DU PRIX.

Proclamation du résultat fin octobre 2012, lors d'une séance de l'Académie.

Possibilité de partage exceptionnel du Prix entre deux candidats, si nécessaire.